

ETUDES ET SCOLARITÉ



DOCUMENTS UTILES

- > Guide des options "transversales" des licences
- > Règlement des examens
- > Règlement des jurys
- > Contrôle des connaissances et organisation des enseignements
- > Règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne
- > Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière



CALENDRIERS

- > Calendrier des fermetures de l'UPEC
- > Calendriers de rentrée
- > Calendriers universitaires



COURS EN LIGNE

Sur la plateforme Eprel, retrouvez les cours mis en ligne par vos enseignants ainsi que des modules de bureautique à utiliser en autoformation.

- > **En savoir plus**

OPTIONS TRANSVERSALES

Les options « transversales » permettent de faire l'apprentissage de compétences transversales

> **En savoir plus**

LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

L'UPEC propose plusieurs dispositifs pour faire reconnaître votre engagement et valoriser ainsi vos compétences.

> **En savoir plus**

C2I

Ce certificat atteste de vos compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux.

> **En savoir plus**

LANGUES

Améliorez vos compétences grâce aux ateliers de conversation ou de théâtre et aux options langues, et entraînez-vous en ligne sur Eprel-langues

> **En savoir plus**

PÉRIODE DE CÉSURE

Vous pouvez demander une suspension temporaire d'étude ou "césure" pendant un semestre ou une année scolaire entière, avant de reprendre le cours de votre scolarité et ce, sans perdre votre statut et votre place d'étudiant.e.

> En savoir plus

RETRAIT DES DIPLÔMES

Les diplômes nationaux sont établis par le Bureau des diplômes du Service Inscription et organisation des études (SIOE)

> En savoir plus

CONTACTS

Service Inscription et Organisation des Etudes (SIOE)

Scolarités de filière

Service commun universitaire d'information et d'orientation - Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (SCUIO-BAIP)

MON UNIV' NUMÉRIQUE



Consultez
votre emploi
du temps
en ligne

MON UNIV' NUMÉRIQUE



Consultez
vos résultats
en ligne

MÉDIATEUR

Vous êtes en situation de conflit avec d'autres personnes de l'UPEC, ou encore en désaccord avec une décision de l'administration ? Un médiateur est là pour en parler et trouver des solutions.

> En savoir plus

